

# Commune de Tocqueville

Compte rendu de la réunion du conseil municipal - N° 6 2015 1

Du Vendredi 27 février 2015 à 20H30

=o0\$0o=

- **Présents** : Chantal DUCOURET, Daniel LEBEURY, Gisèle LOZIER, Philippe GOHEL, Pierre ANTHOUARD, Jean-Guillaume De TOCQUEVILLE, Christine ROBINE, Bruno GUERARD, Delphine QUERY-VALOGNES, Julien BERTOT, Didier LOIR
- **Absent(s) excusé(s)** : ..... - **Secrétaire de séance** : Philippe GOHEL

## Ordre du jour

### 1. Compte rendu des commissions.

La commission finances, s'est réunie le 6 février 2015 afin d'anticiper la réalisation du budget 2015 qui devrait intervenir début avril. Cette réunion nous a permis de faire une estimation des dépenses que l'on pouvait déjà envisager dès maintenant.

La commission voirie a eu lieu le 10 janvier. Les élus se sont rendus sur différents lieux permettant ainsi de dégager plusieurs axes prioritaires. Estimation de travaux pour 2015 : 26000 € et chemins 7000 €. En attendant les années suivantes, les autres routes qui méritent elles aussi d'être refaites seront provisoirement réaménagées (budget oblige) à partir du mois de mai 2015.

La commission logements (incomplète, pour cause d'erreur dans la convocation) a visité les logements locatifs situés face à la mairie. Il en ressort dans un premier temps qu'une porte et 4 fenêtres seront à changer, et qu'il faudra faire une isolation des combles qui aujourd'hui n'existe pas. Des devis seront demandés à différentes entreprises.

Parking de la salle des fêtes. Malgré la décision prise lors du dernier conseil municipal (voir compte rendu du 12 décembre). Certains élus ont souhaité revenir sur l'attribution des 9 870€ de subvention récupérée lors de la restauration de la salle des fêtes, ils ne souhaitent modifier que partiellement le parking en rapportant du gravier et plutôt réinvestir cette somme dans la voirie.

⇒ **A la Majorité (7 voix pour)** le conseil municipal, considérant que le budget « estimatif » 2015 pour la voirie avoisinera déjà 26000€ pour les routes et 7000€ pour les chemins, décide que cette somme servira à la réalisation du revêtement du parking de la salle et de l'accès à la Mairie en rappelant que cette salle est destinée à la location et que par conséquent nous nous devons de fournir une prestation de qualité concernant aussi ses abords.

### 2. Aménagement de la traversée du bourg RD 901

Une rencontre a eu lieu avec la DRD (direction départementale des routes) du Conseil général de la Manche afin d'élaborer un projet pour les années à venir afin de sécuriser la traversée du bourg.

- Afin de démarrer une étude topographique, la municipalité et le conseil général devront participer chacune à 50% de son coût ; soit pour Tocqueville 912,03€ HT.

⇒ **Voté à l'unanimité** : 11 voix pour

- Le Conseil général s'engage à la réalisation des travaux d'aménagement ci-dessous :

- aménagement des entrées du bourg
- aménagement du carrefour DR901/RD125
- modification des ouvrages existants
- adaptation du réseau pluvial
- réfection du revêtement de la chaussée
- signalisation

- La commune sera complètement associée aux études et opérations jusqu'à la mise en service et la remise des ouvrages.

⇒ **Le conseil municipal vote à l'unanimité** : 11 voix pour la signature d'une convention d'assistance technique aux collectivités Délégation de maîtrise d'ouvrage.

*Document consultables sur le site internet*



### 3. SDEM : Adhésion de nouvelles communes

Syndicat Départemental d'Energies de la Manche : Remplace le syndicat d'électrification depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015

#### Missions

#### Le rôle du syndicat

- veille au bon accomplissement des missions de service public de la distribution d'électricité,
- négocie et conclut les contrats de concession, contrôle la bonne application du cahier des charges de concessions,
- contrôle les réseaux, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de développement des réseaux et la maîtrise d'œuvre.
- Dans les communes urbaines : le SDEM assure la maîtrise d'ouvrage des effacements de réseaux (électrique et téléphonique). Les extensions et renforcements relèvent de la compétence d'ERDF.
- Dans les communes rurales : le SDEM assure la maîtrise d'ouvrage des extensions, des renforcements et des effacements.



**Les adhérents du SDEM50 à ce jour :**

**465 communes / 5 communautés de communes / 216 319 usagers / 18 028 km de réseau d'électricité**

- Délibération pour l'adhésion d'Agon-Coutainville et du SIE de Bricquebec  
→ **Unanimité du conseil municipal**

#### **4. SDEM : Entretien de l'éclairage public :**



Trois options proposées allant de 5€ à 35€ par foyer d'éclairage et par an  
→ **Le conseil à l'unanimité** choisit l'option intermédiaire à 25€ comprenant 8 visites nocturnes dans l'année, un renouvellement des sources lumineuses, et le réglage des horloges aux changements d'heures légales. Pour Tocqueville cela concerne « 7 foyers lumineux »

*Document consultables sur le site internet*

#### **5. SDEM : groupement d'achats**

→ Le conseil adopte également à l'unanimité la proposition d'un groupement de commande, pour le compte des collectivités, auprès des fournisseurs d'électricité afin d'obtenir les meilleurs tarifs.

#### **6. Modification des statuts de la communauté de commune pour les TAP (temps d'activités périscolaires) :**



La commune de Tocqueville ainsi que toutes les communes du canton, sont sollicitées pour débattre de la modification des statuts de la **com.com** afin que celle ci prenne en charge financièrement les temps d'activités mis en place depuis la réforme, obligeant les municipalités à respecter des rythmes scolaires et à organiser des activités culturelles ou sportives pendant ces périodes. Voir le site <http://www.5matinees.education.gouv.fr>

#### **7. Vente de terrain 14 rue Alexis de Tocqueville**

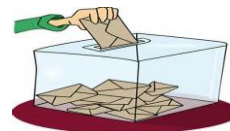
Le conseil municipal propose un prix de vente en se référant au prix du mètre carré constructible et de son emplacement pour ce terrain ayant une surface d'environ 100 à 120 m<sup>2</sup>.

Les frais de métrage et de notaire seront à la charge du futur acquéreur.

#### **8. Elections départementales**

Elles ont lieu les 22 et 29 mars 2015. Vous pourrez voter à la mairie de 8h00 jusqu'à 18h00.

Les panneaux pour les affichages des candidats seront remis en place prochainement.



#### **9. Date du prochain conseil municipal.**

C'est au cours du prochain conseil municipal que sera voté le budget 2015. La présence de Mr Louveau ( percepteur ) étant nécessaire, la date sera fixée selon son emploi du temps.

### **Infos diverses**

#### **Clubs et Associations de la commune**

La municipalité soutient et encourage les associations et clubs dans leurs activités. Elle souhaite créer plus de relation avec chacune d'elles. Afin de préparer les subventions à accorder, une réunion de leurs présidents et trésoriers leur sera proposée le 3 avril dans la salle de la Mairie. L'heure sera fixée en fonction des disponibilités de chacun.

**Rappel :** Les demandes de subventions pour les clubs hors communes devront se faire par écrit avant le 1<sup>er</sup> avril.

**Lavoir d'Ozeville :** A la demande de certains habitants, le conseil municipal donne son accord pour qu'une toiture soit refaite lui donnant un aspect plus proche de ce qu'il était auparavant. Les travaux seront effectués par l'employé communal.

**\*\*\*\* Toutes les infos et les documents ayant lien avec cette réunion du conseil municipal sont à découvrir sur le site officiel de la commune de Tocqueville : <http://www.tocqueville50330.fr/>**

### **Vie de la commune**

L'association Alexis de Tocqueville pour la sauvegarde de l'église vous informe qu'elle tiendra son assemblée générale annuelle le 18 avril à 10h30 dans la salle polyvalente.

Plus d'infos : <http://www.tocqueville-association.org/>

